n° 46 - Août/Septembre 2021

MONT-SAINT-GUIBERT | CORBAIS | HÉVILLERS

BULLETIN communal

Le déluge, la solidarité

Merci à Frédéric Moisse pour cette extraordinaire photo

Ed. Resp. Julien Breuer · Grand'Rue 39 - 1435 Mont-Saint-Guibert

www.mont-saint-guibert.be

Commune de Mont-Saint-Guibert

LE COLLÈGE COMMUNAL

Julien BREUER
Bourgmestre
Rue des Trois Burettes, 33

0471/44.92.98

julien.breuer@mont-saint-guibert.be

Gestion du personnel, Police, incendie, sécurité, étrangers, communication, cimetières, finances, nouvelles technologies, emploi, chômage, PME et commerces, développement économique, état civil.

Marie-Céline CHENOY
1ère échevine
Rue Thomas, 11

0476/72.74.01

mc.chenoy@mont-saint-guibert.be

Sport, jeunesse, santé, enseignement, égalité des chances, bien-être animal.

Sophie DEHAUT
2ème échevine
Rue du Perriqui, 15

0478/96.76.99

sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be

Mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, participation citoyenne, petite enfance, logement, agriculture, cultes.

Patrick BOUCHÉ
3ème échevin
Rue de la Houssière, 20

0491/20.90.99

patrick.bouche@mont-saint-guibert.be

Energie, espaces verts, travaux publics, voiries, patrimoine, monuments et sites.

Viviane MORTIER
4ème échevine
Rue de Corbais, 163

0475/72.30.80

viviane.mortier@mont-saint-guibert.be

Fêtes et cérémonies, culture, troisième âge, tourisme, seniors, jumelage, associations patriotiques.

Françoise DUCHATEAU
Présidente du CPAS
Rue des Sablières 11

0478/92.20.87

françoise.duchateau@cpas-mont-saint-guibert.be

Affaires sociales, intégration sociale, personnes handicapées.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert • 010/65.75.75 – info@mont-saint-guibert.be

Nathalie GATHOT
Directrice générale
nathalie.gathot@mont-saint-guibert.be

Jean-Victor de GRAND RY
Directeur financier
jv.degrandry@mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE
Lundi /Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h
Mardi : 8h30 - 12h
Jeudi : 8h30 - 12h & 16h30 - 19h (population, cadre de vie)
Samedi : 10h - 12h (population)

LE CPAS

Grand' Rue, 39/1 - 1435 Mont-Saint-Guibert à l'arrière de l'Administration communale
010/65.75.32 - info@cpas-mont-saint-guibert.be

Frédéric LAERMANS
Directeur général
frederic.laermans@cpas-mont-saint-guibert.be

Geoffroy BODART
Directeur financier f.f.
geoffroy.bodart@cpas-mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE
Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h
Jeudi : 8h30 - 12h

PERMANENCES SOCIALES
Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h45 - 11h45 (ou sur rendez-vous)
Jeudi : 16h30 - 19h (sauf Juillet et Août)

PÉRIODIQUE OFFICIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Éditeur responsable : Julien Breuer
Coordination rédactionnelle : Service communication / communication@mont-saint-guibert.be
Grand' Rue N°39 à 1435 Mont-Saint-Guibert
Réalisation : Eeyoo – Dorian Theys

Suivez-nous sur Facebook

Le déluge, la solidarité

EDITION SPECIALE

Si les premières pluies du mois de juin furent particulièrement abondantes et conséquentes, l'épisode vécu le 15 juillet dernier fut littéralement dévastateur pour bon nombre de nos habitants. L'intensité des pluies et les crues historiques de nos cours d'eau ont occasionné des dégâts souvent importants aux habitations de nos citoyens ainsi qu'à l'espace public. Jamais nous n'avons connu telle catastrophe, la nature fut malheureusement impitoyable !

Ce 15 juillet, un torrent a traversé le bas du village avant d'envahir le quartier des anciennes papeteries. Grâce au professionnalisme des services de secours, un certain nombre d'habitations du quartier ont pu être évacuées en urgence.

Quelques heures plus tard, une fois la décrue terminée, la désolation et la tristesse du décor ont rapidement laissé place à **un incroyable élan de solidarité** envers nos citoyens touchés. Un ensemble de gestes et d'attentions qui ont rendus les lendemains de cette calamité moins pénible pour certains.

Au nom du collège communal, je souhaite exprimer **toute notre gratitude et notre reconnaissance envers l'ensemble des intervenants, qu'ils soient pompiers, agents communaux, policiers, bénévoles... mais aussi notre fierté de constater que dans l'épreuve, un formidable élan de solidarité a vu le jour dans notre village.**

Grâce à une excellente collaboration entre la commune et ces admirables bénévoles, un centre de dons a rapidement pu être opérationnel tellement vos offres de dons étaient nombreuses. Un compte public a lui aussi été créé. **Un immense merci** à tous les donateurs et tout particulièrement à l'Axis Parc pour son incroyable générosité !

Gardons à l'esprit qu'au-delà de la perte de biens matériels, **le traumatisme psychologique** reste bien présent chez la plupart des victimes à qui je souhaite force et courage afin de se reconstruire. Sachez que votre générosité, votre solidarité et votre contribution quelle qu'elle soit, représentent une source de réconfort inestimable pour surmonter cette épreuve !

En ce qui concerne l'espace public dévasté, les voiries, les trottoirs, les ponts, les berges, les sentiers, ... tout est mis en œuvre afin de laisser ce sombre épisode derrière nous dans les plus brefs délais. Il reste énormément de travail pour y parvenir mais chaque intervention est planifiée en fonction de son degré d'urgence.

En parallèle de la gestion de cette calamité, **le collège communal poursuit son travail d'analyse des diverses problématiques de ruissellement, entamé en 2019 avec la cellule du GISER.** Des réponses aux problématiques récurrentes doivent être apportées afin de contenir les eaux ou les boues provenant des champs et une réflexion sur l'urbanisation des terrains en zone d'aléas d'inondation est d'ores et déjà lancée. Le phénomène vécu ce 15 juillet, bien qu'exceptionnel, nécessite quant à lui une profonde réflexion pluri-communale qui devra déboucher sur des résolutions permettant de limiter le débordement de nos cours d'eau.

Enfin, le Collège Communal mettra à l'honneur les personnes ayant prêté main forte à nos services de secours lors des opérations d'évacuation ou ayant joué un rôle majeur aux côtés de l'administration communale pour venir en aide aux habitants. Merci à tous !

Julien BREUER

Votre Bourgmestre

Inondations

La commune, durement impactée

Merci à Frédéric Moisse pour ses photos ainsi qu'à de nombreux habitants qui nous ont envoyé les leurs.

01. La rue du Riquau très impactée est en cours de réparation

02. Le tractopelle utile pour l'évacuation des déchets

03. Les pompiers évacuent les puéricultrices et les enfants de la crèche du Pachy

04. L'entrée de la rue des Hayeffes est méconnaissable...

05. Nettoyage des voiries à la lance à incendie. Un travail éprouvant et délicat.

06. Transport utile et efficace

07. Vérification du voûtements des cours d'eau par notre conseiller en environnement

08. Un camion grappin déblaye les encombrants pour permettre le nettoyage

09. Notre agent constatateur et deux volontaires évacuent les citoyens

10. Evacuation et secours

11. Nos employés du service urbanisme réceptionnent les bébés de la crèche du Pachy pour les emmener en sécurité

12. Le pont de la rue d'Alvau, à la frontière avec Walhain, rompt sous la pression de l'Orne

Inondations

La solidarité s'organise partout

01. Les enfants sont pris en charge gratuitement (Ferme de la Hulotte)

02. L'unité scout et guide de MSG rapidement mobilisée

03. Le centre de dons s'organise

04. L'infatigable team des livreuses bénévoles

05. Le CPAS visite les sinistrés pour récolter les besoins et apporter de l'aide et de l'écoute réconfortante

06. Des repas sont préparés et offerts aux sinistrés

07. Soupe solidaire préparée par les citoyens avec des légumes donnés par les commerçants

08. Des rations délicieuses qui réconfortent

09. Un fonds de solidarité est créé par la commune et a déjà permis d'offrir des électroménagers neufs et de mettre à disposition des déshumidificateurs pour les sinistrés

10. La solidarité guibertine en action !

11. Des repas offerts par les citoyens

12. L'indefectible solidarité guibertine

01. Aer Aqua Terra aidé des jeunes du Pavillon J. l'Amo de la cité de l'enfance de Courcelles nettoyent l'Orne et la Houssière

02. Melin évacue les embâcles aux Jardins de l'Orne

03. La Région wallonne évacue les embâcles sur l'Orne au niveau du pont de la rue d'Alvau

04. Déblayage des gravats de la couche hydrocarbonnée et de la sous-couche en pavé soulevés par la puissance de l'eau

05. Infrabel refait tout le talus du chemin de fer

Inondations

Nos partenaires arrivent en renfort

Nous en oublierons certainement mais déjà MERCI à

- la commune de Rixensart pour le prêt de balayeuse/cureuse et le renfort de 2 ouvriers communaux
- la commune de Chastre pour le prêt de 200 sacs de sable
- nos agriculteurs ainsi que ceux de Chaumont-Gistoux venus en renfort pour le nettoyage et le pompage
- François Patriarche pour le déblaiement des gravas de l'espace public
- BVI pour la mise à disposition gratuite de 2 entrepôts pour le centre de dons
- Les entreprises Renewi et Deforge pour la mise à disposition rapide de conteneurs
- FS Containers pour les conteneurs et l'excavatrice qui a permis de mettre en sécurité une conduite de gaz
- les entreprises Denis Legrand pour l'apport de groupes électrogènes, de pompes et de sacs de sable.

Merci aussi à tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre pour nous aider.

n° 46 - Août/Septembre 2021

MONT-SAINT-GUIBERT | CORBAIS | HÉVILLERS

BULLETIN communal

Les dimanches du cinéma
// C'est reparti !

Permis de conduire théorique pour les jeunes
// Formation

Du champ à l'assiette
// Portrait de 5 maraîchers guibertins

www.mont-saint-guibert.be
Commune de Mont-Saint-Guibert

SOMMAIRE

11 Les 100 ans de Paula Legrève

13 Nouvelle expo dans la Commune

16 Les plaines d'été, un bon moment à partager

17 Nouvelle formation au permis de conduire

18 Devenez les hôtes d'un jour à Place aux enfants

21 Les p'tits conseils mobilité de Juju

25 Participez à la Nuit des chauves-souris

26 Portrait de 5 maraîchers guibertins

29 Nouveau-nés dans la commune

30 L'associatif en action

BULLETIN COMMUNAL
AGENDA 2021

N° 47 octobre - novembre
articles à recevoir le 13 septembre
N° 48 décembre - janvier 2022
articles à recevoir le 8 novembre

Envoyer le tout à
communication@mont-saint-guibert.be

ÉDITO

Bonjour à toutes et tous,

Nombre de nos concitoyens ont été durement touchés par les intempéries de ces dernières semaines et malheureusement d'importantes pertes matérielles sont à déplorer.

Heureusement, la solidarité a été énorme : le personnel communal et du CPAS, les bénévoles, les fermiers … ont œuvré tous ensemble afin d'aider les sinistrés et cela a certainement permis de rendre les choses un peu moins difficiles et surtout à réchauffer tous ces cœurs meurtris.

Néanmoins, la vie suit son cours et les activités continuent.

Lors de mon dernier édito je vous avais annoncé les projets culturels prévus par notre équipe avec notamment la création du Syndicat d'initiative, les dimanches du cinéma, la fresque murale, la brochure d'accueil aux nouveaux habitants.

Et choses promises, choses dues :
Le Syndicat d'initiative est constitué et prêt à démarrer ses premiers projets. Il sera validé par le prochain Conseil Communal et vous pourrez suivre leurs activités dès le mois de septembre.

Les Dimanches du Cinéma, c'est aussi sur les rails ; vous verrez dans cette brochure l'article relatif à cette nouvelle activité culturelle.

La première fresque de Mont-Saint-Guibert sera inaugurée le vendredi 10 septembre prochain à la rue des Vignes.

La brochure d'accueil aux nouveaux habitants, vous l'avez tous reçue et dorénavant chaque nouvel habitant de notre commune recevra cette brochure qui les renseignera sur toutes les infrastructures et activités de MSG.

Vous avez pu assister également cet été à plusieurs manifestations culturelles comme la Fête de la musique, Place aux artistes avec trois spectacles … Ces événements ayant recueilli un franc succès, ils seront réédités en 2022.

Nous ne nous arrêterons pas là, d'autres projets sont en cours et vous pourrez les découvrir au fil des mois qui arrivent via nos réseaux de communication.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente fin de vacances et vous retrouverai avec plaisir lors de nos différentes activités culturelles.

Prenez soin de vous.

Viviane MORTIER

Échevine des fêtes et cérémonies, de la culture, du troisième âge, du tourisme, du jumelage et des associations patriotiques.

LES BRÈVES DES CONSEILS COMMUNAUX

Retrouvez l'intégralité des Conseils communaux sur le site de la commune.

AVRIL 2021

Le conseil communal approuve

- La réalisation d'un égouttage sur un tronçon de la rue de la Dîme : remise à niveau de bordure de filet d'eau suivant un devis remis de 2420 € TTC.
- Le dossier d'expropriation transmis par la Région wallonne (SPW Mobilité) dans le cadre du projet d'aménagement du rond-point « de la voile » N4-N25-N25a-E411
- Le mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet pour l'étude hydrologique et hydraulique des points noirs de la commune via l'accord cadre de la Province du BW pour : réaliser une étude (visite de terrain, modélisation, estimation des débits,...) agronomique, hydrologique et hydraulique des points noirs suivants en lien avec les inondations et les coulées boueuses :
  - Rue de l'Ornoy (2 buttes mini-barrage recommandées par le GISER)
  - Chemin Tollet (1 butte mini-barrage recommandée par le GISER)
  - Rue de la Houssière (fossé à redents entre les numéros 14 et 16 (GISER), bassin d'orage en amont, bassin d'orage sur le chemin de Corbais à Villeroux, cassis et fossé parabolique entre le numéro 49 et le numéro 57)

Cette étude doit permettre d'identifier l'origine des problèmes d'érosion, d'inondations ou de coulées boueuses et d'envisager globalement des mesures correctrices comprenant des dispositifs visés par l'arrêté du 18 janvier 2007. L'étude hydrologique examine l'incidence des aménagements sur la propagation et la superposition des ondes de crue en aval ;

- proposer, dimensionner et caractériser les aménagements de lutte contre les inondations et les coulées boueuses (plan du bassin et de l'ouvrage,...)
- déterminer les budgets à prévoir (devis estimatifs)
- réaliser la description technique des ouvrages à réaliser à intégrer dans le cahier des charges (plan de situation et d'exécution des travaux, CSCH conforme au cahier des charges-type Qualiroute de la Région wallonne, métrés descriptif et récapitulatif, modèle de soumission, plan de sécurité et de santé,...)
- examiner les offres reçues
- suivre le chantier et s'assurer d'une réalisation conforme des travaux envisagés
- déterminer les budgets à prévoir.

Recrutement

Le recrutement, la commission de sélection et les modalités de diffusion de l'offre sont acceptés pour

- Un bachelier en droit, B1, CDI – Orientation marchés publics
- 4 ouvriers D2, CDI pour le service technique – entretien des espaces verts.

Modification budgétaire n°1 / 2021 approuvée comme suit :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	9.671.214,89 €	1.930.888,74 €
Dépenses totales exercice proprement dit	9.667.280,72 €	5.458.900,38 €
Boni / Mali exercice proprement dit	3.934,17 €	-3.528.011,64 €
Recettes exercices antérieurs	962.613,68 €	279.467,57 €
Dépenses exercices antérieurs	184.086,98 €	71.254,79 €
Prélèvements en recettes	0,00 €	3.607.438,17 €
Prélèvements en dépenses	720.000,00 €	287.639,31 €
Recettes globales	10.633.828,57 €	5.817.794,48 €
Dépenses globales	10.571.367,70 €	5.817.794,48 €
Boni / Mali global	62.460,87 €	0,00 €

2. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle
CPAS	855.000,00 €
Fabriques d'église de Mont-Saint-Guibert	21.781,84 €
Fabriques d'église de Corbais	12.834,71 €
Fabriques d'église d'Hévillers	9.198,64 €
Fabriques d'église de Wavre (Temple)	508,19 €
Zone de Police	795.500,00 €
Zone de secours	304.196,09 €

3. Budget participatif

Article	Libellé	Crédit
000/124-48	Budget participatif	15.000,00 €

MAI 2021

Carrefour à la rue de Corbais : aménagements

Le SPW-Mobilité Infrastructures sollicite l'avis du Conseil communal sur les aménagements qui seront mis en place, à savoir notamment :

- la mise en place d'une bande "tourne à gauche" au niveau de la rue Haute,
- la mise en place d'un passage pour piéton au niveau de la rue Haute,
- la mise en place de mâts de "haute-portée" pour les feux de signalisation tricolores sur la RN4,
- la mise en place d'une "boucle d'annonce" qui détecte la présence de véhicules au niveau de la rue Haute et de la rue de Corbais.

Le service "Cadre de Vie" mentionne que la régulation du carrefour de Corbais proposée actuellement est une amélioration en urgence et non définitive, à la suite des différentes remarques de la police et du politique. Un projet futur de travaux est programmé pour l'année 2023. Le SPW infrastructure à déjà alloué un budget de + 1.000.000,00 € mais étudie toujours la solution la plus adéquate. Dans l'immédiat, par rapport à l'actuelle régulation, concernant les axes latéraux (rue Haute, rue de Corbais), le temps d'attente sera diminué et le temps de vert potentiellement augmenté, ceci au détriment de l'axe principal (N4).

Le SPW-Mobilité Infrastructures informe que les potelets (chez Berlo) pourront être replacés le long de la bande de "vire à gauche" sur la rue Haute.

Le cahier des charges de **l'aménagement de la rue des Écoles et de la rue Musette** est approuvé ainsi que le mode de passation. Le montant estimé du marché PIC 2019 – 2021, établis par l'auteur de projet C² Project srl est estimé à 589.519,50 € TVAC et financé dans le cadre du budget extraordinaire. Une subvention sera demandée au SPW mobilité.

Maison Blavier : construction d'un quartier résidentiel avec une nouvelle voirie et 24 habitations unifamiliales – rue de Corbais : le Conseil communal prend acte des résultats de l'enquête publique et marque son accord pour la création de ce projet..

Recrutement

Le recrutement d'un Directeur financier, statutaire, commun à la commune et au CPAS est approuvé ainsi que la commission de sélection et les modalités de diffusion de l'offre.

Les comptes 2020 des 3 fabriques d'églises sont approuvés et disponibles - en détails - sur le site de la commune

Le Collège, représenté par Madame Viviane Mortier, a rendu visite et remis ses cadeaux à Madame Legrève dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Les 100 ans de Paula Legrève

C'est le 2 juin 1921, que nait à Ottignies Paula, la seconde petite fille de Albert et Louisa Legrève.

Sa maman travaillait comme femme d'ouvrage, et son papa était employé à la commune. Paula a une grande sœur Anna, de deux ans son ainée. Petite, elle adorait chanter et enjolivait le quotidien par ses mélodies incessantes.

Issue d'une famille très nombreuse par ses parents avec environ une quinzaine d'oncles et tantes, les fêtes familiales étaient animées, joyeuses et il y eut des fêtes de Nouvel An… mémorables !

Paula vécut plusieurs années au quartier de la Croix à Ottignies et travailla dans le magasin « Pol et mie » à Bruxelles, où elle apprit à confectionner des cravates, des peignoirs en soie et des blousons. Elle travailla aussi chez une couturière du nom de Mademoiselle Procès à Ottignies. Très coquette, elle adorait « faire les boutiques » et cousait même ses propres habits.

Durant la Guerre 40-45, elle se porte volontaire à la Croix-Rouge de Belgique où elle s'occupait essentiellement des soins aux blessés. En 1946, à la fin de la guerre, elle rencontre son futur mari, Monsieur Maurice Mathewe qui avait été fait prisonnier par les Allemands. Et en décembre de cette même année, elle convole en joyeuses noces à l'âge de 25 ans. Ils effectueront de nombreux voyages en compagnie d'amis anciens prisonniers de guerre (en Italie) ou seuls en amoureux (les iles Canaries). Passionnée de lecture, elle adorait également les mots croisés et les mots fléchés.

Ce joli couple - sans enfant – rentre dans sa nouvelle demeure à Limelette en 1957. Mme. Legrève œuvre alors comme femme de ménage et s'occupe beaucoup de la petite fille de la maison où elle travaille. Son mari est chef d'atelier à la galvanoplastie (procédé de traitement des surfaces des pièces d'avion) à la Sabena.

Ils accueilleront chez eux la maman de Paula (après le décès de son mari) durant de nombreuses années.

Sa nièce (fille unique de sa sœur Anna dont elle était très proche) viendra habiter avec son mari et son petit garçon près d'elle. Mme. Legrève s'occupera alors beaucoup de son petit neveu (fils de sa nièce) pendant que ses parents travaillaient à Bruxelles.

Son mari décède en 2006 et après quelques années, elle décidera d'aller – avec sa sœur Anna – dans une maison de repos. Ne s'y plaisant ni l'une, ni l'autre, elles retourneront habiter ensemble dans l'appartement de sa sœur. Au décès de cette dernière, Madame Legrève sera gentiment accueillie dans la nouvelle maison de sa nièce, ici dans notre commune. Elle y réside toujours.

Si on demande à Mme. Legrève le message qu'elle souhaite transmette à nos jeunes, voici ce qu'elle répond : « La vie vaut la peine d'être vécue, vivez-là à fond, profitez-en du mieux que vous pouvez ! ».

L'été dans notre commune !

PARCOURS D'ARTISTES

Le **parcours d'artistes** avec plus de 30 artistes qui exposaient dans leurs jardins.

BOURSE AUX LIVRES

La **bourse aux livres** avec la présence des auteurs guibertins et des animations pour les enfants

PLACE AUX ARTISTES

Les trois spectacles de **Place aux Artistes** avec Mégane Giart, la compagnie de l'Artimuse et Freddy Tougaux.

FÊTE DE LA MUSIQUE

La **fête de la musique** avec les concerts en plein air du groupe Gospel Neema, Max Vandervorst, Juliette Dewergifosse et Théophile Renier qui a fait flamber le public venu en masse le soutenir !

Les dimanches du cinéma

Rejoignez-nous !

Dimanche 12 septembre
- 15h : « Raya et le dernier dragon », superbe récent film de Disney
- 19h : « A star is born », le succès planétaire de Lady Gaga et Bradley Cooper aux 225 nominations et 60 prix

Dimanche 10 octobre
- 15h : « Royal Corgi » un film d'animation belge encensé par Télérama et le Parisien
- 19h : « Adieu les cons » la comédie dramatique d'Albert Dupontel ayant récolté pas moins de 7 Césars cette année

Les thèmes des films seront mentionnés sur notre site et notre page facebook.
Entrée payante, réservation via mail à culture@mont-saint-guibert.be
Lieu : Salle des loisirs - Grand' Place à 1435 Mont-Saint-Guibert

Exploration du Monde

// Ma Russie - 17 octobre

Michel Drachoussoff passionne et enchante à la projection de chacun de ses films consacrés à son pays d'origine, la Russie. Son dernier film s'intitule « Ma Russie ». Aucune volonté d'appropriation, mais simplement une marque d'attachement pour un pays qu'il fréquente depuis plusieurs décennies. Parlant couramment le Russe, sa langue maternelle, il compte dans le pays de nombreux amis, et ce dans les diverses couches de la société.

Il offre des images exceptionnelles, une vision particulièrement personnelle des lieux les plus connus (Moscou, Saint-Petersbourg, cités de l'Anneau d'Or), et de nombreux autres qui le sont beaucoup moins (Mer Blanche, les Iles Solovki, la Carélie). Le commentaire fort, sans complaisance, plonge dans la réalité de la Russie contemporaine à la recherche de ses racines afin de réaliser son devoir de mémoire par rapport à son histoire de la première moitié du XXe siècle.

Un voyage très personnel, d'une grande sincérité, d'une grande beauté et d'une grande poésie. À ne pas manquer !

Lieu : **Salle du Conseil - Administration communale – Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert**
Réservation nécessaire auprès du service Culture : culture@mont-saint-guibert.be, participation payante à petit prix.

Programme des séances futures :
- 17 octobre 2021 « Ma Russie »
- 5 décembre 2021 « Chili »
- 30 janvier 2022 « Le Tour du monde en 80 jours sans un sou »
- 27 mars 2022 « Rome »
- 24 avril 2022 « Cuba »

Expo peintures Fleur Delwart

// du 01/09 au 31/10

Née en 1971, Fleur Delwart commence la peinture avec la méthode Martenot en 1980 chez sa tante. Après des études d'architecture finies en 1995, elle reprend la peinture chez une artiste de Court-Saint-Etienne. Elle se laisse guider par son instinct et par des coups de cœurs. Les visages la fascinent par l'émotion qu'ils lui procurent. Les expressions, les regards, les sourires l'inspirent. Elle apprécie aussi certains paysages qui – par leur beauté – dégagent une puissance ou une plénitude bienfaisante. Elle aime ce qui est fort et qui tantôt bouleverse, tantôt la plonge dans un apaisement profond… un peu comme la vie avec ses multiples facettes, avec ses expériences bonnes ou moins bonnes qui poussent toujours un peu plus loin notre connaissance de soi et des autres. L'Afrique la touche particulièrement où elle a des coups de cœur pour ses habitants. Elle consacre la moitié du bénéfice de ses œuvres à l'association Abantu Zambia qui œuvre dans l'éducation, l'agriculture, l'élevage, les soins de santé… en Zambie.

Découvrez ses peintures dans les locaux de l'Administration communale, durant les heures d'ouverture – Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert.

Les bons plans lecture

Voici les conseils de nos bibliothécaires avec des ouvrages que vous pourrez emprunter chez elles.

POUR LES GRANDS

2 ouvrages d'un même auteur : « Disparaître » et « Est-ce ainsi que les hommes jugent ? » de Mathieu Menegaux aux éditions Grasset.

Avec ces deux romans de Mathieu Menegaux, quoi de mieux pour le temps des vacances que de bons récits qui vous tiennent en haleine jusqu'à la dernière page tout en apportant une réflexion sur notre société et sur nous-mêmes.
Le premier débute par deux morts violentes, une jeune femme se défenestre à Paris, et le corps impossible à identifier d'un homme est rejeté par la mer à Nice. Avec un art du suspense l'auteur nous amène à remonter dans l'histoire de ces deux personnes et à découvrir les failles dans leurs vies mais aussi causées par les travers de la société, dans ce cas-ci, le monde du travail et de la finance.
Le deuxième roman nous plonge brutalement dans la situation d'un homme ordinaire, marié et père de famille, passionné par son travail, arrêté chez lui par la police et accusé de tentative d'enlèvement sur une petite fille et d'homicide. Les faits se seraient déroulés trois ans auparavant. Malgré ses dénégations il est placé en garde à vue. La pression et la fatigue l'amènent tout doucement à douter de lui-même et de sa mémoire. Sa femme de son côté remue ciel et terre pour le disculper. Hélas les réseaux sociaux s'emparent de l'affaire. Le tribunal de l'opinion et de l'émotion serait-il plus fort que la justice ?

POUR LES GRANDS

« Miction impossible » de Corinne Isnard Bagnis aux éditions du Rocher

L'ouvrage « Le charme discret de l'intestin, tout sur un organe mal aimé » de Giulia Enders (éd. Actes Sud) nous avait passionnés, il dévoilait de façon claire et captivante, et avec beaucoup d'humour, ce qui se passe dans notre système digestif. Dans le même état d'esprit, le livre proposé nous éclaire sur le fonctionnement de nos reins, les organes les plus discrets qui soient, auxquels on ne pense pas, jusqu'au jour où un grain de sable se met dans les rouages ! Elle insiste aussi sur la place négligeable réservée à la miction dans notre société moderne (manque d'éducation et d'explications dès l'enfance, toilettes insuffisantes ou pas propres, manque de temps dans certains milieux de travail etc).

Le sous-titre « prenez soin de vos reins, ils vous le rendront bien ! » est très explicite. De plus cet ouvrage peut même se lire en vacances, tant le style est agréable et plein d'humour.

POUR LES JEUNES

« Ma tribu pieds nus » de Stéphane Nicolet, aux éditions Casterman

Voici un chouette livre pour les lecteurs de 9 à 12 ans. « Ma famille change de vie : adieu béton, bonjour papillons ! ».

Racontée par Séléné, presque douze ans, l'épopée de la famille Papaioannou, obligée de quitter l'appartement qu'elle occupe dans une cité HLM pour aller s'installer dans le cabanon de Pépé en pleine campagne ! En fait de cabanon il s'agit d'une vieille ferme dont la table en bois de la salle à manger fait environ la taille de leur ancienne cuisine !

Il faut s'adapter, et la campagne recèle beaucoup de surprises pour des citadins, le tout détaillé dans le style marrant d'une Séléné sensible et très observatrice.

Ces trois ouvrages très récents ainsi que des milliers de livres sont à votre disposition à la bibliothèque communale. Profitez-en !

Bibliothèque communale - à l'arrière de la maison communale
Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Mardi de 16h à 18h30 (sauf en juillet et août) - Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 16h à 18h30 - Samedi de 9h30 à 12h30 (jusqu'à 13h30 en été)

Travaux brasserie // Riquau

À la suite des inondations qui ont frappé la commune mi-juin, un arbre est venu s'encastrer dans les berges et a déstabilisé l'ouvrage qui se trouvait au-dessus, soit l'ancienne maison de dégustation de la Vieux-Temps puis maison des jeunes sous laquelle coulait l'Orne en forte crue. Les services Travaux et Environnement ont constaté également que l'Orne avait creusé les berges en créant des poches vides lorsque le débit redevient normal. Ce qui provoque des problèmes de stabilité et des risques d'effondrement des berges.

Les services ont donc – dans l'urgence - fait expertiser le pertuis (passage de la rivière en sous-terrain) des Brasseries et constaté que l'édifice présentait un état de dégradation important qui mettait en péril la stabilité du bâtiment inoccupé. Il a donc été décidé de procéder à la démolition du bâtiment et dans la foulée à une expertise approfondie du pont du Riquau.

La voirie a été fermée le temps de cette démolition, le lit de l'Orne sera empierré avec des petits cailloux et les berges seront reprofilées afin d'être stabilisées. Le Collège communal réfléchit à une reconversion de ce « chancre » au milieu du village. Affaire à suivre…

Inauguration de la statue du Green Business Park Jaurdinia // 29 juin 2021

45.000 m² seront construits et consacrés à des bureaux, ateliers de stockage, hangars ou entrepôts au croisement de la N25 et de la rue des Sablières. C'est la société BVI, promoteur du Brabant wallon, qui est à l'initiative de ce projet après avoir racheté le terrain à Axa. Ce parc d'affaires est construit avec des matériaux durables et doté de services originaux tels que des sas à accès digital pour la livraison de marchandises la nuit sans aucun contact humain. Sur une surface totale de 14 Ha, seul 4,5 Ha seront construits. Le reste est consacré à des bois, un grand jardin, des espaces verts, terrains de pétanque, zone de copropriété pour faire des barbecues d'entreprises, etc. La construction aussi est pensée « verte » : utilisation d'un minimum d'énergie en installant des panneaux solaires, de l'eau de pluie traitée et recyclée, des pompes à chaleur… tout en ayant une biodiversité saine avec la plantation de 160 arbres et de nichoirs à oiseaux. La première société à s'y installer est Yakima Chief, géant américain du stockage du houblon dans un bâtiment-frigo de 6000 m² taillé sur mesure. Chaque année, en moyenne, 3.000 tonnes de houblon sont expédiées en Belgique par Yakima Chief et redistribuées à des milliers de clients des plus grandes brasseries de taille mondiale aux plus petits producteurs de bière.

L'inauguration officielle de la sculpture de 2.5 tonnes « les alliances », réalisée en acier corten par l'artiste Bruxellois Antoine leclercq, avait lieu **le mardi 29 juin en présence de notre bourgmestre Julien Breuer et de notre échevine Sophie Dehaut**, de Michel Meers (Fondateur de BVI), Geoffroy Dumonceau (Responsable du développement) et Frédéric Vaessen (co-président de l'Alliance Centre BW). Elle est installée sur le rond-point communal au bout de la rue des Sablières. **Cette sculpture, achetée par BVI, symbolise les synergies qu'il a fallu mettre en place à tous les niveaux afin que le parc Jaurdinia voie le jour.**

Et afin que la mobilité douce soit bien présente, BVI financera une partie du projet de **cheminement doux qui sera réalisé entre la gare et les anciennes papeteries.**

Reportage plaines

// Photos

Les plaines d'été touchent à leur fin. Après un début tumultueux où il a fallu évacuer tous les enfants à cause des inondations, l'ambiance et les jeux ont repris leur cours. Des centaines d'enfants ont rayonné durant ces 7 semaines, encadrés par l'équipe du service Jeunesse mais aussi par des animateurs dévoués et bienveillants. Une nouvelle réussite qui respectait strictement les mesures sanitaires en vigueur !
Bravo à tous.

Formation permis de conduire théorique B pour les jeunes en octobre

Tu es guibertin et tu as envie de passer et réussir ton permis théorique B ? Tu as entre 16 et 25 ans ?

Le service jeunesse t'offre une formation de 12 heures pour t'y préparer : projection, interactions avec des séances de questions-réponses, simulations d'examen.

Encadrées par un professionnel, 4 séances de 3h seront proposées et la participation à chaque module est obligatoire.
Inscris-toi dès aujourd'hui en envoyant un mail au servicejeunesse@mont-saint-guibert.be afin d'obtenir le dossier inscription.

Dates prévues :
le 07/10, 09/10, 14/10, 21/10
Lieu : Administration communale – Grand' Rue 39- 1435 Mont-Saint-Guibert
Attention pour une qualité de formation, le nombre de places est limité.
Clôture des inscriptions le 30 septembre 2021

Devoir de mémoire dans les écoles

Depuis bientôt dix ans les élèves des sixièmes primaires de l'Institut Notre-Dame des Hayeffes (INDH) et de l'école du Bon Départ parrainent respectivement les stèles à la mémoire de Stephanie DEGULNE et de Simone VILLERS toutes deux héroïnes de notre commune. Ces parrainages ont été instaurés à l'initiative de notre président de l'époque afin de promouvoir le devoir de mémoire parmi notre jeunesse.

La fin de l'année scolaire est synonyme de transfert de parrainage.
Que signifie l'expression « le devoir de mémoire » ? Selon WIKIPÉDIA il s'agit d'une expression qui désigne et postule **l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes, afin de faire en sorte qu'un événement de ce type ne se reproduise pas.**

C'est dans ce cadre que chaque année au cours du premier trimestre, pour les classes ayant accepté ce parrainage, notre section locale de la Fédération Nationale des Combattants (FNC) organise des séances d'information préparatoires aux cérémonies d'hommage du 11 novembre. De plus, un **« parcours de la mémoire »** programmé durant le dernier trimestre illustre le devoir de mémoire en expliquant les différents monuments et stèles de notre commune dédiés à nos héros.

Signalons que les premiers élèves concernés par le parrainage sont en passe d'assumer des responsabilités au sein de notre société et que nous mettons nos espoirs en eux pour prendre toutes les mesures nécessaires pour la garantie de nos libertés.

Il est agréable de rappeler que ces actions ont été possibles grâce à la collaboration active des directions d'école et des institutrices et instituteurs malgré les difficultés liées à la pandémie actuelle.

J.P. SWALES
Président Sec locale FNC

Place aux enfants

// Le samedi 16 octobre, faites découvrir votre métier

Vous êtes boulanger, jardinier, agriculteur, maraîcher, menuisier, bijoutier, …
Vous travaillez à la Police, dans une crèche, dans une caserne de pompiers, …

Vous êtes passionnés par votre métier et avez envie de partager votre enthousiasme…

Place aux enfants est un projet créateur de liens entre les enfants et leur commune, entre jeunes et moins jeunes.

Devenez nos hôtes d'un jour et faites découvrir votre métier aux enfants de notre village.

Être hôte d'un jour, c'est ouvrir bénévolement les portes de son lieu de travail, de son atelier, de son institution implantée dans notre commune. Par votre geste, vous éveillez les enfants à un aspect concret de la citoyenneté via une expérience passionnante de partage de savoirs et connaissances d'un métier.

Ceci vous intéresse ?
Envoyer votre candidature tout simplement via un petit mail à
servicejeunesse
@mont-saint-guibert.be

Place aux enfants aura lieu le samedi 16 octobre 2021, entre 9h et 17h, et est destiné aux enfants de 8 à 12 ans.

Accueil Temps Libre (ATL)

// APPEL D'OFFRE

Les « Extras » du vendredi
La coordination ATL de la commune de Mont-Saint-Guibert **recherche des partenaires pour effectuer des animations pour des ateliers extrascolaires.**

L'institut Notre-Dame des Hayeffes est une école de plus de 700 élèves.
Tous les vendredis après-midi, l'ensemble de l'équipe des enseignants est en concertation de 14h à 16h. Les enfants passent donc à l'accueil extrascolaire de l'école. Le nombre d'enfants augmentant au fil des années, des activités complémentaires sont nécessaires pour permettre un accueil de qualité.
La coordination ATL **recherche des partenaires pour ces ateliers dans divers domaines.** Le but est d'offrir des activités variées et de permettre aux enfants d'avoir le choix : bricolage, sport, musique, théâtre, création artistique, danse, …

Les ateliers ont lieu les vendredis du 24 septembre 2021 au 17 juin 2022 (si les conditions sanitaires liées à la crise du covid-19 le permettent) sur le site de l'école sous la forme de 2 séances lors desquelles il faudra encadrer **12 enfants** ± à chaque fois :
- 14h05 à 15h05
- 15h05 à 16h05

Conditions de partenariat :
- Être une association, indépendant ou indépendant complémentaire ayant de grandes capacités dans la gestion d'un groupe d'enfant dont les âges peuvent varier de 3 à 12 ans ;
- Proposer des activités qui peuvent permettre aux enfants de s'épanouir lors de ces accueils extrascolaires ;
- Être en possession d'un certificat de bonne vie et mœurs de type 2 ;
- Être déclaré auprès de l'ONE comme opérateur d'accueil est un plus ;
- Respecter les valeurs véhiculées dans le décret ATL qui sont entre autres : l'épanouissement global de l'enfant, la cohésion sociale, tendre vers un accueil de qualité ;
- Un forfait de 32€ TVAC / séance d'une heure prestée ;

Une convention de partenariat sera établie entre le partenaire et l'administration communale pour l'ensemble de l'année scolaire.

Candidature :
Si vous répondez à ces conditions et que vous êtes intéressés, faites-nous parvenir votre candidature pour **le 31 août 2021** au plus tard auprès de la coordination ATL à l'adresse suivante : david.gosseries@mont-saint-guibert.be

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ATL, David Gosseries, via le mail ci-dessus ou par téléphone au 010/65.35.61

Un beau voyage... sans cambriolage !

Vous êtes déjà partis en vacances ou aller partir ? Vous projetez une petite escapade en septembre ?

Alors voici quelques conseils judicieux de la Police afin de ne pas avoir de mauvaises surprises au retour.

Donnez l'impression que votre maison est occupée via différentes petites actions : faites relever votre courrier, donner les soins nécessaires à votre jardin avant de partir, faites abaisser/relever les volets par un voisin bienveillant. Utilisez des minuteurs pour l'éclairage afin que certaines lumières de votre maison s'éclairent à la nuit tombée (et s'éteignent la journée !). Au besoin, n'hésitez pas à faire appel à votre conseiller en prévention vol.
Verrouillez bien les portes et fenêtres de votre habitation.
Prenez toutes les photos que vous souhaitez, mais ne les partagez sur les réseaux sociaux qu'à votre retour. En effet, il est très facile de localiser votre maison laissée vide à partir de vos noms et/ou autres photos.

Vous pouvez demander la surveillance de votre habitation auprès des services de Police qui viendront – de temps en temps- faire un petit tour dans votre quartier. Ceci est complémentaire aux mesures que vous aurez prises et nos policiers travailleront pour vous permettre de partir en vacances le cœur léger, en surveillant votre habitation dans le cadre de l'offre « La police veille ».

Demandez cette surveillance gratuite de votre logement pendant votre période de vacances en complétant le formulaire que vous pouvez trouver sur le site internet de la zone de police Orne – Thyle : https://www.police.be/5270/ ou en vous rendant directement dans l'une de nos antennes de police. Cependant soyez prévoyant, pensez à remplir et à nous renvoyer ce formulaire quelques jours avant votre départ en vacances.

Que faire lorsqu'un évènement déjà payé est annulé ?

En raison de la crise du coronavirus, de très nombreux évènements, comme des concerts, des festivals ou des représentations, ont été annulés en 2020 ou 2021. Afin de limiter l'impact sur le secteur événementiel tout en protégeant les intérêts des détenteurs de billet, les organisateurs peuvent octroyer un bon d'échange aux détenteurs de billet à certaines conditions.

Pour octroyer un bon d'échange, l'une des conditions est que l'activité soit à nouveau organisée dans un délai de 3 ans et 2 mois après la date de l'évènement initial. Cette règle s'applique aux évènements qui sont annulés jusqu'au 1er octobre 2021 en raison du coronavirus.

Outre le bon à valoir, un organisateur peut également choisir de rembourser ou d'échanger les billets. Vérifiez bien s'il y a une clause relative au cas de force majeure dans les conditions générales. Une telle clause stipule vos droits et ce qui se passe en cas d'annulation pour cas de force majeure.

Si l'organisateur choisit de délivrer un bon d'échange, la valeur du bon doit correspondre au montant total que vous avez payé pour l'évènement, location d'une place de camping et commande de boissons comprises. En outre, ce bon à valoir doit répondre à quelques conditions.

L'activité annulée doit être réorganisée :

- en conservant les mêmes caractéristiques essentielles
- au même endroit ou à proximité
- dans un délai de 3 ans et 2 mois après la date de l'événement initial.

Le bon :

- représente la valeur totale du montant payé pour le billet d'entrée original. Aucun coût ne sera demandé pour la délivrance du bon à valoir. Le nouvel évènement doit être proposé aux détenteurs du bon à valoir au même prix
- indique expressément qu'il a été délivré à la suite de la crise du coronavirus.

Puis-je aussi refuser ce bon à valoir ?
Vous devez accepter le bon à valoir à moins que vous ne puissiez fournir la preuve que vous êtes dans l'incapacité de participer à l'évènement programmé à la nouvelle date. Dans ce cas, vous avez droit à un remboursement complet de la valeur du bon. Si vous pouvez fournir la preuve que vous ne pouvez pas être présent pour des raisons professionnelles ou autres (par ex. sous forme d'une attestation de votre employeur, un certificat médical, des données de réservation pour un voyage déjà planifié...), l'organisateur se doit d'accepter la preuve avancée.

Quelle est la durée de validité exacte d'un bon d'échange ?
Le bon n'a pas de date de validité. Toutefois, l'organisateur est tenu d'organiser un évènement ayant les mêmes caractéristiques principales dans les 3 ans et 2 mois à compter de la date de l'évènement initial, et ce au même endroit ou dans un lieu proche.

Un évènement similaire avec les mêmes caractéristiques essentielles ? Comment en juger ?
Les éléments qui vous ont poussé à acheter le ticket initial doivent être identiques mais le nouvel évènement organisé ne doit pas être nécessairement le même. Ainsi, il est logique que si vous aviez acquis un ticket pour une représentation d'un artiste en particulier, vous ne rachèteriez un ticket pour un concert que si cet artiste est présent. La même logique s'applique aux festivals. Le festival réorganisé devrait reprendre le même thème ou genre (ex : hip-hop, rap, électro, classique, jazz, rock, etc.). Dans certains cas, les mêmes têtes d'affiches que celles annoncées pour l'événement initial doivent être considérées comme une « caractéristique essentielle ».

Il est évidemment difficile de généraliser et chaque spectacle doit être analysé au cas par cas. Si vous ne parvenez pas à trouver un accord avec l'organisateur, la décision reviendra aux cours et tribunaux.

Quid si aucun évènement similaire n'est organisé ?
L'organisateur est alors contraint de vous rembourser le montant total de votre bon à valoir.

Les p'tits conseils mobilité de Juju n°1

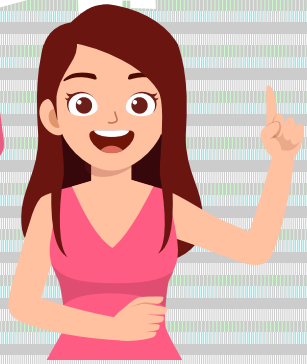

Retrouvez dans cette rubrique des petits conseils, trucs et astuces pour une mobilité plus douce dans notre commune.

C'est la rentrée !

// Choisir le vélo pour aller à l'école avec ses enfants

La rentrée scolaire approche et les trajets quotidiens s'apprêtent à reprendre.
Et si cette année on faisait du vélo une routine ?

Gage de liberté et de partage, en pratiquant le vélo pour les petits trajets du quotidien on encourage une démarche sportive et la planète nous remercie. Décryptons ensemble le meilleur moyen de s'y mettre !

Pour les enfants autonomes à vélo ?
Assurez-vous que le vélo soit en bon état de marche : freins en ordre et pneus gonflés convenablement. Équipez l'enfant d'un casque à sa taille, d'un gilet jaune (fluo) et d'équipements lumineux (catadioptre, lampes avant/arrière). Ensemble, repérez le trajet à emprunter et sensibilisez-le au bon comportement à avoir : tenir sa droite, respecter le code de la route (priorité de droite, feu rouge…), indiquer sa direction lorsqu'on tourne, etc…

Pour les plus petits c'est une affaire de famille !
À partir de 9 mois, vous pouvez prendre un bébé dans un siège placé à l'avant ou l'arrière du vélo. Quand ils grandissent vous pouvez opter pour un vélo cargo, une remorque ou encore un vélo suiveur. Une excellente transition avant de les laisser autonome.

Seul ou à plusieurs, il ne faut pas oublier de rouler en sécurité : équipements lumineux et casques sont de mises pour tout le monde et on adopte le bon comportement sur la route !

Formation Guide composteur- pailleur

Un Guide composteur est une personne qui, ayant bénéficié d'une formation, conseille et guide à l'échelle locale d'autres personnes aux bonnes pratiques du compostage, du paillage et de la réduction des déchets organiques du jardin et de la cuisine. **Cette formation gratuite est initiée par le BW** mais le nombre de participants est plafonné. Les sessions de formations se dérouleront à Wavre à l'exception de la session 4 qui se déroulera à Londerzeel.
Voici le détail des 8 séances.

SESSION 1 :

Présentations, rôle et missions du Guide composteur - pailleur

Mardi 7 septembre 2021 de 19h à 22h

Définir les rôles et les missions du Guide composteur-pailleur.

Présentations/Définitions du cadre de la gestion des déchets - Définition/ Analyse de la gestion domestique des déchets de jardin et de cuisine.

SESSION 2 :

Théorie 1 – Les bases du compostage-paillage

Mardi 21 septembre 2021 de 19h à 22h

Les bases du compostage et ses 3 règles d'or - Présentation de différentes techniques de compostage – Intérêt et usage du compost – Avantages et inconvénients de différents types de matériels – qualité du compost.

SESSION 3 :

Session pratique - Installation (ou remise en état) d'un site de démonstration sur la gestion des biodéchets

Samedi 25 septembre 2021 de 9h30 à 12h30

Mise en place, en groupe, d'une aire de démonstration, remplissage de divers contenants, utilisation d'un broyeur pour amateurs (si disponible), montage d'un coin à compost, etc.

SESSION 4 :

Visite du centre de démonstration et de l'éco-jardin du Comité Jean Pain à Londerzeel

Samedi 9 octobre 2021 de 9h30 à 12h30 – Rendez-vous sur place

Visite des parcelles en culture maraîchère, des méthodes de compostage à domicile et du chantier pilote de traitement des déchets verts - Observation et analyse des essais de paillage - Cas concret de gestion écologique d'un petit parc (80 ares) dont la gestion des pelouses, des parterres, des haies, etc.

SESSION 5 :

Théorie 2 – La gestion intégrée des déchets verts & le lombricompostage

Mardi 26 octobre 2021 de 19h à 22h

Principes de gestion des déchets verts et de gestion écologique d'un site (jardin) en vue de la réduction de la production de déchets de jardin. Alternatives à la tonte – Techniques de paillage.

Le rôle des vers de terre dans la nature (film « Les intestins de la terre ») - Les enjeux du compostage d'intérieur – Principes de fonctionnement et de mise en place.

SESSIONS 6 :

Techniques de communication

Mardi 9 novembre 2021 de 19h à 22h

Informer les publics : Principes
- Distinguer le public cible
- Comment s'adresser à un groupe d'interlocuteurs ?
- Quels messages leur transmettre ?
- Comment les mettre en pratique ?
- De quel matériel didactique doit-on disposer ?
- Par une mise en situation concrète et filmée, les participants s'essayeront à la prise de parole et à développer un thème imposé choisi au hasard.

SESSION 7 :

Session pratique

Samedi 20 novembre 2021 de 9h30 à 12h30

Retournement des composts, contrôle de maturité du compost, remplissage supplémentaire.

Commenter les résultats obtenus - Évaluer le cours de formation et programmer, au niveau pratique, les actions à mener - Évaluer le cours de formation et programmer, au niveau pratique, les actions à mener.

SESSION 8 :

Conclusions

Samedi 4 décembre de 9h30 à 12h30

Vérification des acquis, réponses aux différentes interpellations et visite de 1 ou 2 sites de démonstration (ou non), organisés par les Guides Composteurs afin de vérifier s'ils sont prêts pour informer la population. Les différentes techniques, les problèmes rencontrés et les solutions proposées, ...

La demande d'inscription s'effectue par l'envoi d'un mail à l'adresse suivante : agriculture@brabantwallon.be en y mentionnant votre nom, votre prénom, votre adresse complète, un numéro de téléphone et, le cas échéant, toutes informations que vous jugeriez utiles. Un accusé de réception vous sera envoyé.

Enquête guibertine – Votre avis est important !

Pour la mise en place de sa **stratégie Energie - Climat**, la commune de Mont-Saint-Guibert vous invite à répondre à ce questionnaire sur la consommation énergétique de votre ménage. Il est également disponible en ligne sur notre site, de manière interactive. Si vous complétez cette version « papier », merci de la renvoyer ou la déposer à : **Service environnement – Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert avant le 31 août 2021.**

Ce questionnaire permettra :
- de dresser l'état des lieux de la consommation énergétique des ménages sur le territoire communal ;
- d'adapter au mieux la stratégie communale à la réalité des citoyens.

Vos données seront traitées en toute confidentialité. Les résultats seront présentés sous forme globalisée. Une fois le traitement des données finalisé, votre formulaire sera détruit.
Merci d'avance pour votre participation !

DE MANIÈRE GÉNÉRALE

Vous habitez...
- ☐ Corbais
- ☐ Hévillers
- ☐ Mont-Saint-Guibert

Vous habitez...
- ☐ Dans une maison
- ☐ Dans un appartement
- ☐ Autre :

Combien d'adultes (>18 ans) habitent chez vous (vous compris) ? : ☐

Combien d'enfants habitent chez vous (< 18 ans) ? : ☐

Êtes-vous propriétaire ?
- ☐ Oui
- ☐ Non

Votre logement a été construit
- ☐ Avant 1971
- ☐ Entre 1971 et 1981
- ☐ Entre 1982 et 2001
- ☐ Après 2001

CHAUFFAGE DU LOGEMENT

Comment chauffez-vous votre logement ? (Source principale de chaleur)
- ☐ Mazout
- ☐ Gaz
- ☐ Bois
- ☐ Pompe à chaleur
- ☐ Électricité
- ☐ Autre :

*Quel âge a votre chaudière ? **
- ☐ Moins de 10 ans
- ☐ Entre 11 et 20 ans
- ☐ Entre 21 et 30 ans
- ☐ Plus de 31 ans
- ☐ Je n'ai pas de chaudière

Votre chauffage est-il... ?
- ☐ Individuel
- ☐ Collectif

CHAUFFAGE DE L'EAU SANITAIRE

Comment chauffez-vous votre eau sanitaire ?
- ☐ Mazout
- ☐ Gaz naturel
- ☐ Bois
- ☐ Pompe à chaleur
- ☐ Électricité
- ☐ Panneaux solaires thermiques
- ☐ Autre :

Avez-vous des panneaux photovoltaïques ?
- ☐ Oui
- ☐ Non

ISOLATION DU LOGEMENT

Estimez-vous que l'isolation de votre logement est... ?

- ☐ 1 Très mauvaise
- ☐ 2
- ☐ 3
- ☐ 4 Très bonne

Quel vitrage avez-vous dans votre logement ?

- ☐ Simple
- ☐ Double
- ☐ Triple

La toiture de votre habitation est-elle isolée ?

- ☐ Oui
- ☐ En partie
- ☐ Non

Le grenier de votre habitation est-il isolé ?

- ☐ Oui
- ☐ En partie
- ☐ Non

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DU LOGEMENT

Le dernier renouvellement de votre contrat d'électricité date de ... *

- ☐ Il y a moins d'1 an
- ☐ Entre 1 an et 3 ans
- ☐ Il y a plus de 3 ans
- ☐ Je ne sais pas

Lors d'un renouvellement, mettez-vous les fournisseurs d'énergie en concurrence ? *

- ☐ Oui
- ☐ Oui et j'utilise un comparateur de prix
- ☐ Non

Avez-vous un contrat de fourniture en électricité verte ? *

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas

VOS PROJETS D'ICI 2030

Si vous êtes propriétaire (ou locataire) de votre logement, quelle(s) action(s) avez-vous l'intention d'entreprendre pour réduire votre consommation d'énergies fossiles (mazout, gaz...) d'ici 2030 ?

- ☐ Remplacer ma chaudière (gaz ou mazout)
- ☐ Installer une pompe à chaleur pour chauffer mon logement
- ☐ Installer une pompe à chaleur pour chauffer mon eau
- ☐ Installer une pompe à chaleur pour rafraichir mon logement
- ☐ Installer une chaudière à bois
- ☐ Installer un/plusieurs poêle(s) à bois
- ☐ Placer des panneaux solaires thermiques pour chauffer mon logement
- ☐ Placer des panneaux solaires thermiques pour chauffer mon eau
- ☐ Installer des panneaux photovoltaïques
- ☐ Isoler ma toiture ou le grenier
- ☐ Faire appel à un accompagnateur externe en vue de rénovations
- ☐ Remplacer le vitrage de mes fenêtres (tout ou en partie)
- ☐ Opter pour un contrat de fourniture d'électricité 100% renouvelable
- ☐ Remplacer l'éclairage par des ampoules plus performantes (LED)
- ☐ Je n'envisage rien actuellement
- ☐ Autre : _____

Votre prochain véhicule sera :

- ☐ Électrique
- ☐ Hybride
- ☐ Au gaz naturel
- ☐ A l'essence
- ☐ Au diesel
- ☐ Aucun, je privilégie les transports en commun

Les citoyens et leur commune

Quelles sont vos attentes auprès des autorités publiques pour vous aider à réduire vos consommations en combustibles fossiles et vos émissions de CO_2 ?

_____

_____

Les grandes piles et les batteries vont au Recyparc !

Les piles et batteries changent, leur collecte aussi.

Pour que cette dernière soit la plus **sécurisée et durable** possible, les sachets de collecte en plastique ont été remplacés par un cube réutilisable grâce auquel vous pouvez collecter et transporter vos piles et batteries usagées.

Avec votre nouveau **cube de collecte Bebat**, vous pouvez non seulement **transporter** vos piles et batteries, mais aussi les **mesurer** ! Votre pile ou batterie n'entre pas dans le cube ? Rapportez-la désormais au recyparc. Toutes les piles et batteries, petites et grandes, y sont toujours les bienvenues.

- **Votre pile entre dans l'ouverture circulaire ?**
  Vous pouvez la rapporter à l'école.
- **Votre pile ou batterie entre dans votre cube ?**
  Vous pouvez la rapporter dans tous les points de collecte en magasins.
- **Votre pile ou batterie n'entre pas dans le cube ?**
  Rapportez-la alors au recyparc. Vous pouvez toujours également y rapporter vos petites piles et batteries.

Envie d'en savoir plus ? Surfez sur **bebat.be/fr/cube**

bebat
Recycler ensemble c'est mieux pour la nature

Nuit européenne des chauves-souris

// Samedi 28 août

Chaque été, le dernier samedi d'août soit cette année **le samedi 28 août**, Natagora vous invite à rencontrer ces petits mammifères volants, partout en Wallonie et à Bruxelles.

Entendre leurs "chants" grâce au détecteur d'ultrasons et pouvoir observer leur vol furtif à la lueur de torches longue portée est une expérience unique, à partager entre amis ou en famille.

Nous organisons donc cette année cet évènement en collaboration avec Natagora.

Voici le programme de ce samedi 28 août :

- **20h** : rendez-vous à la commune (salle du Conseil communal) pour découvrir les chauves-souris via un petit film et une séance de questions - réponses
- **21h** : départ vers le lieu où nous pourrons les observer (+/- 10 minutes de marche)
- **21h30** : observations, par groupe de +/- 15 personnes des chauves-souris via des détecteurs d'ultrasons et explications des membres de Natagora
- **22h30 :** fin de l'activité

Réservation obligatoire via le formulaire disponible sur le site web de la commune. Le nombre de places est limité et la priorité sera accordée aux guibertins.

Portrait de 5 maraîchers de Mont-Saint-Guibert

Merci à Maya Tojerow, notre stagiaire bioingénieur pour ces reportages.

DU CHAMP À L'ASSIETTE

Les Jardins de Dounia – Nicolas Deker

Rue de la Houssière passé le n°59 en venant de Mont-Saint-Guibert

Légumes et fruits bio en circuit court à Louvain-la-Neuve (les-jardins-de-dounia.be)

Nicolas Deker, maraîcher, son épouse et une petite équipe de sept salariés cultivent ensemble 300 variétés de fruits, légumes et aromates bio sur deux hectares rue de la Houssière à Mont-Saint-Guibert (ainsi qu'un hectare à Corroy-le-Grand) et ce depuis 2015.

Tout au long de l'année, Les Jardins de Dounia propose des paniers de fruits et légumes par abonnement auquel on peut souscrire sur le site de l'AMAP Hélia (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ou bien par achat au détail. Vous pouvez également retrouver une partie de sa production à la coopérative Agricovert à Gembloux. A l'heure actuelle, ce sont 200 paniers qui sont vendus et 100 commandes en ligne qui sont passées par semaine.

La production se veut locale (vente dans un rayon de 15 km autour de Louvain-la-Neuve), diversifiée et gustative. De plus, la préparation des commandes se fait le matin même pour garantir la fraîcheur des produits à leur réception.

Enfin, comme petites particularités, Les Jardins de Dounia cultive des poires de terre (dont on consomme les tubercules), des melons et vendent également des fleurs de capucine, bourrache, courge, sauge, oignon, … Ensuite, les bandes non cultivées sont couvertes de semences mellifères et structurantes afin de promouvoir la biodiversité sur les lieux ainsi que les caractéristiques du sol en attendant la prochaine plantation.

Graines d'Avenir – François Wiaux

(anciennement maraîcher chez Le Trio de la Grelinette dont la vente s'organisait au Col de Beaurieux)
francois.wiaux@gmail.com – Rue de Nil 55 (Colline du Pénuel), 1435 Hévillers

Depuis 5 ans, François Wiaux aidé de saisonniers cultive dans une clairière forestière sur la Coline de Pénuel une vingtaine de légumes différents en bio, sur sol vivant avec paillage et apports importants de matière organique en tout genre. Cette méthode promeut le développement de la faune vivant dans le sol et préserve sa structure ce qui permet à la terre de produire tout en restant fertile.

La vente de ses légumes s'opère par abonnement annuel à des paniers de légumes selon le modèle américain CSA (Community-Supported Agriculture) basé sur un contrat de confiance et de solidarité qui garantit un salaire décent au maraîcher et des légumes de qualité, respectueux de l'environnement aux clients. La composition de ces paniers est déterminée en fonction du nombre de membres composant le foyer. Ainsi, 40 familles soit 80 équivalents adultes profitent des paniers de Graines d'Avenir.

Tout comme les Jardins de Dounia, les paniers de légumes sont préparés le jour même de la réception pour garantir un maximum de fraîcheur.

Comme petites anecdotes, François Wiaux affectionne tout particulièrement les légumes fleurs-fruits tels que les aubergines et les artichauts qu'il cultive sur sa parcelle. De plus, il a semé des bandes de plantes mellifères et aromatiques autour de ses parcelles extérieures et de ses serres, réelle attraction pour les pollinisateurs sur qui repose une grande partie de notre production alimentaire. D'autre part, ces plantes, telles que la prêle ou la consoude, lui permettent également de produire ses propres purins comme fertilisants et renforts des défenses de la plante face aux maladies.

Radicelle – Les Légumes de Prisca – Prisca Sallets

priscasallets@gmail.com – www.radicelle.be (site en construction) - Rue de la Quenique 18, 1490 Court-Saint-Etienne

Derrière l'école Steiner à Court-Saint-Etienne, vous trouverez les parcelles maraîchères de Prisca Sallets s'étendant sur 35 ares et installées dans un verger de 2 hectares depuis 2016. La production de légumes variés et de saison, certifiés bio, est disponible tout au long de l'année.

Au fil de la saison, vous trouverez par exemple des asperges et fraises au printemps, des variétés anciennes de tomates et des aubergines en été, pommes et carottes en automne, de la salade de blé et des choux en hiver, etc. En été et en automne, l'offre est complétée par les fruits du verger haute tige (cerises, prunes, pommes, poires à cuire, framboises, ...).

Le choix, libre, des fruits et légumes se fait via un formulaire en ligne disponible par envoi de mail à priscasallets@gmail.com. Deux points de collecte, l'un sur le terrain, l'autre à Mont-Saint-Guibert, permettent la réception des paniers.

Vous retrouverez aussi ses légumes chez Radis&Compagnie (Mont-Saint-Guibert), GraspHopper (Ottignies - Louvain-la-Neuve) et Green Peas (Court-Saint-Etienne). Radicelle a également intégré cette année la coopérative Agricovert (Gembloux).

Les Serres Henricot – Damien Henricot

Rue du Baty 24, 1435 Mont-Saint-Guibert

Au-delà des 7000 m² de serre pour la vente directe de fleurs, plantes ornementales et potagères, Damien Henricot, ses parents, un ouvrier ainsi que 3-4 saisonniers cultivent également 120 ha de grande culture en agriculture de conservation. Depuis 2016, 1 ha est consacré à la culture de tomates, pommes de terre, melons,... pour la vente directe qui a lieu à l'entrée des serres. Vous trouverez également sur son étal de la farine de froment.

L'agriculture de conservation regroupe un ensemble de techniques culturales permettant d'allier rendements économique et technique à la conservation voire régénération des sols. Damien Henricot a également installé des bandes agroforestières sur ses parcelles. De plus, ses poules gambadent dans les serres à l'affut des nuisibles et ses moutons pâturent sur les couverts de culture. Dans ses tunnels, il associe à ses 15 variétés de tomates différentes, des fleurs attirant les pollinisateurs.

Il cultive également de l'orge brassicole en collaboration avec la coopérative Cultivaé (Perwez), hall-relais agricole qui centralise une partie des productions de céréales et oléo-protéagineux belges afin de créer des partenariats entre agriculteurs innovants et transformateurs engagés. Depuis quelques années les corniches de ses hangars accueillent une famille de chouettes effraie, c'est pourquoi, il a placé des nichoirs, leur offrant ainsi un meilleur accueil.

Ces pratiques ont été récompensées par le prix de l'Institut Phytofar pour l'agriculture durable.

BI'OK Corbais – Adrienne Rigo, Pauline Henrion et Eric Duchêne

www.biok.be - Grand Route 15, 1435 Corbais

Côte à côte un magasin bio et des parcelles maraîchères s'étendant sur 8 ha en agriculture biologique. Ces dernières sont regroupées sous le nom Les Jardins de BI'OK dont Eric Duchêne est le responsable aidé de 5 équivalents temps plein. Le terrain a été investi dès 2017 et en 2018, les premières cultures y ont vu le jour.

Petits fruitiers, tomates, poivrons et piments sous serres, rangées de courges, choux en tout genre et aromates, vergers d'arbres fruitiers, voici un échantillon non exhaustif des fruits et légumes qui y sont cultivés. Tout ceci sous le regard des 2 chèvres et 2 moutons en pâturage ainsi que des coqs et poules qui se baladent dans les allées. De plus, 2 kms de haies délimitent une partie du terrain.

La terre n'est jamais laissée nue car soit un couvert, soit des bâches la recouvrent. Même les allées sont enherbées. Cela permet d'éviter l'érosion du sol, son envahissement par les adventices et les couverts permettent également de promouvoir la biodiversité sur les parcelles.

L'attenance des terres au magasin permet de raccourcir la chaîne d'intermédiaires. Dès lors, les produits retrouvés dans les rayons sont d'une grande fraîcheur et les prix sont plus justes. L'objectif poursuivi n'est pas l'autosuffisance totale mais bien la création de partenariats avec d'autres producteurs bio locaux.

Un nouveau bâtiment est en construction et sera composé d'une salle de lavage, de semis, de tris et de départ des légumes.

Zéro-déchets

// Les couches lavables cumulent les avantages

Les langes jetables représentent **1 tonne de déchets par enfant de sa naissance au moment où il est propre.** Les langes lavables, eux, sont des **ressources renouvelables.** Vous pouvez utiliser un même lange jusqu'à **200 fois minimum**. Vous vous demandez encore comment choisir ? Un peu d'organisation et le tour est joué !

Au niveau de la santé : Les couches lavables sont fabriquées avec des matières naturelles telles que le coton, le chanvre, le bambou... qui permettent à la peau de mieux respirer. Aucun produit chimique n'est en contact avec l'épiderme de l'enfant.

Au niveau économique : Il faut compter 800 € maximum pour subvenir aux besoins d'un enfant en couches lavables (entretien compris) alors que pour le même enfant, entre 1500 et 2500 € sont nécessaires si les parents utilisent des couches jetables. Les langes lavables peuvent ensuite servir pour un deuxième enfant. Une autre option est la revente des couches étant donné que le marché d'occasion des couches lavables est en pleine expansion.

Dans leur utilisation, les couches lavables sont aussi faciles à manier que les couches jetables. Elles possèdent des pressions ainsi que des scratchs et elles sont préformées. Lorsque vous préparez la couche, vous pouvez y insérer un papier de protection. De cette manière, lorsque vous changez votre enfant, il suffit de jeter le papier de protection contenant les selles, dans les toilettes. Les couches peuvent être stockées dans un sac imperméable ou un seau pendant 2 à 3 jours. La dernière étape est le lavage et le séchage : mettez vos couches dans votre machine à 40 ou 60 degrés et faites-les ensuite sécher à l'air libre. Un vrai jeu d'enfant !

Les couches lavables possèdent bien d'autres avantages. Avoir recours à ces couches représente un réel **gain de temps.** En effet, il n'est plus nécessaire de devoir courir au magasin... car une fois que l'on a son stock de 15-20 couches lavables, il suffit de les laver régulièrement. Un autre côté pratique des langes lavables est qu'ils permettent à l'enfant de devenir propre plus rapidement. En effet, en grandissant, l'enfant sent l'humidité dans sa couche (car il n'y a pas de gel absorbant chimique) et va donc plus vite adopter les comportements nécessaires pour être propre.

Ceci vous intéresse ? Surfez sur le web pour découvrir l'un des nombreuses conférences ou ateliers et y obtenir plus d'informations.

N'hésitez plus et optez pour les couches lavables !

Source : www. magde.be

Des citoyens guibertins sont à votre écoute sur différents sujets. N'hésitez pas à leur poser vos questions !

• La biodiversité	**Alice JONES**	alice.jones1986@gmail.com
• Les plantes exotiques invasives	**Lara VAN de MERCKT**	lara.vandemerckt@gmail.com
• La flore	**Pascale CORTEN-GUALTERI**	pascale.gualtieri@hotmail.com
• Zéro déchet et compostage	**Marie-Emmanuelle VANDENITTE**	me.vandenitte@gmail.com
• La permaculture	**Aline VANDER SANDE**	aline_vander_sande@yahoo.com
• L'utilisation des plantes	**Marie FRIPPIAT**	mariefripiat@hotmail.com
• Trucs et astuces nature	**Régine VANCOILLIE**	regine@rvancoillie.be
• Les oiseaux et la flore	**Thierry MANIQUET**	thicorhel@skynet.be

7 conseils pour vos animaux de compagnie s'il fait chaud

L'été touche à sa fin et pourtant, les journées et nuits peuvent encore être chaudes ! Voici quelques conseils pour protéger vos petits compagnons car ils supportent mal les températures élevées.

Au frais !
Limiter les sorties et promenades à l'extérieur. Placez-le dans l'endroit le plus frais de la maison et utilisez - éventuellement - des brumisateurs pour humidifier la pièce. S'il est obligé de rester dehors, mettez à sa disposition un coin à l'ombre toute la journée.

Hydratez
Pour éviter que votre animal ne se déshydrate, il faut lui donner de l'eau à volonté. Il préfère l'eau fraiche donc mettez-lui des petites quantités mais régulièrement. Et si vous devez vous absenter, prévoyez plusieurs coupelles à sa disposition. Vous pouvez aussi humidifiez les croquettes.

Adapter les heures de repas
Il faut éviter de nourrir votre chien dans les heures les plus chaudes de la journée. En effet, le processus de digestion augmente la température à l'intérieur de son corps.

Pas d'efforts physiques
Ne faites pas faire d'exercice à votre chien lorsque le temps est trop lourd, cela pourrait lui être fatal. Si vous souhaitez sortir en promenade, faites-le très tôt le matin ou tard le soir, quand il fait encore frais.

Attention aux coussinets
Avec le soleil, le sol (goudron, pavé, sable…) peut chauffer et atteindre 80 degrés… Privilégiez les promenades sur l'herbe si vous le pouvez !

Ne laissez pas votre animal dans la voiture
Un véhicule garé au soleil peut atteindre 70 degrés à l'intérieur de l'habitacle ! Il ne faut donc jamais laisser son chien ou son chat enfermé dans une voiture à l'arrêt. Même la fenêtre entrouverte ! En effet, un coup de chaud mortel peut survenir en quelques minutes, même si le véhicule est garé à l'ombre.

Repérez les signes d'un coup de chaleur
Le manque d'appétit, les vomissements, un état de fatigue extrême, … doivent vous alerter. Un chien qui halète énormément ou péniblement peut nécessiter des soins urgents. Soyez vigilant et en cas de doute, emmenez votre petit compagnon chez le vétérinaire.

Belle fin d'été à tous !

Nouveau-nés dans la commune

Grâce aux aménagements réalisés par nos fermiers à différents endroits, des bébés chouettes et rapaces sont nés. Ils sont très utiles pour la biodiversité car ils se nourrissent de rongeurs et donc, cela évite de mettre des produits nocifs pour éradiquer mulots, souris, rats. **Bravo pour cette initiative !**

Journée mondiale de lutte contre la pauvreté

// Dimanche 17 octobre

Axis Guibertin – Volley

// Les infos de la rentrée

Rentrée de **l'Académie de volley et du ballon** ce samedi 4 septembre des 9h15

L'Académie du mouvement (dès 12 mois) redémarre le samedi 11 septembre dès 9h (Accueil des enfants dès l'âge de 12 mois accompagné par un parent)

Le Volley AXISGUIBERTIN recrute des jeunes dès l'âge de 5 ans : équipes U15, U13, U11, U9 et U7
www.axisguibertin.com – Infos : 0495/255903

Et nouveauté pour cette saison 2021-2022, création de deux nouvelles **équipes féminines** : PROVINCIALE 4 (2 entrainements et 1 match) et LOISIRS (entrainement ou match en semaine). Infos : Renaud DILLIEN - 0494/429140
Bienvenue à tous et toutes !

Don de sang – Croix rouge

1 personne sur 10 donne son sang, alors qu'une personne sur 7 en aura un jour besoin.

Les dons de sang ont toujours continué durant la crise sanitaire. Inlassablement et en toute sécurité, la Croix-Rouge effectuera ses collectes aux lieux et dates suivantes dans notre commune :

- Mercredi 15 septembre - 16h à 19h30 – salle des Loisirs, Grand'Place 9 à 1435 Mont-Saint-Guibert
- Mercredi 20 octobre – 16h à 19h30 – car situé sur le parking du magasin Champion – Rue haute, 1 à Corbais
- Mercredi 15 décembre - 16h à 19h30 – salle des Loisirs, Grand'Place 9 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Venez en toute sécurité.

1 Belge sur 10 en difficulté de lecture et écriture

Malgré l'école obligatoire et le fait que la Belgique est dite « développée », 1 adulte sur 10 rencontre pourtant des difficultés pour lire et écrire dans notre pays. Face à ce constat, Lire et Écrire Brabant wallon propose **des centres de formation en alphabétisation** à travers toute la Province, comme à Ottignies et Court-Saint-Etienne, proches de Mont-Saint-Guibert.

Chaque année, plusieurs apprenant.es viennent y apprendre à lire et à écrire gratuitement, mais pas seulement : les formateurs leur proposent également des ateliers et activités variés. L'objectif est d'aller plus loin que l'apprentissage en tant que tel : il s'agit de valoriser ces personnes qui vivent souvent leur situation comme une « honte ». Car si 1/10 de la population belge est dans le même cas, l'illettrisme reste quand même un tabou et constitue un grand obstacle pour s'insérer dans la société. Car comment trouver un emploi quand on ne sait pas rédiger un CV ? Comment aider ses enfants à l'école quand on ne sait pas lire les consignes d'un devoir ? Comment accéder à la culture quand la plupart des musées présentent des explications inscrites sur des panneaux ?

Lire et Écrire Brabant wallon, en plus d'offrir des formations en alphabétisation, sensibilise à l'illettrisme et à sa prise en compte par les pouvoirs politiques et par le "grand public" comme par exemple à l'occasion de la Journée Internationale de l'alphabétisation (8 septembre).

Connaître cette problématique est déjà un premier pas vers une meilleure compréhension et prise en compte des adultes en situation d'analphabétisme.

Envie d'en savoir plus ?
0499/69.68.68 ou site web :
lire-et-ecrire.be/brabantwallon

Fête de la Transition de Mont-St-Guibert

// Dimanche 29 août

L'été touche déjà à sa fin et quoi de mieux pour le clôturer en beauté que de nous retrouver lors d'une petite fête de la transition, **le dimanche 29 août 2021, de 10 à 18h,** au jardin partagé de Mont-Saint-Guibert (Rue de la Fosse, 5)

En effet, même si l'année a encore été compliquée, elle aura tout de même permis à plusieurs cercles de transition de voir le jour, et ça, ça se fête !

Bienvenue à tou.te.s tout au long de la journée pour se retrouver, découvrir, discuter et passer du bon temps autour d'ateliers, d'un bar et d'une animation musicale !

Au programme :

- Présentation des différents cercles thématiques existants, et informations sur le collectif MSG en Transition,
- Ateliers nature et artistiques pour les petits et les grands,
- Inauguration du four à pain, et cours de boulangerie : préparation de pains, pizzas et tartes,
- Lancement du projet du cercle des rêveurs : "La nature dans tous ses états à Mont-Saint-Guibert".

Une opportunité de révéler les trésors qui nous entourent, de montrer des facettes oubliées de la nature, éveiller ou réveiller le regard. Le 29 août permettra pour toutes les personnes intéressées par ce projet de se rencontrer et d'exprimer ce que cela leur inspire… et verra sûrement le début d'une aventure dans laquelle tout est possible !

Attention, l'organisation de la journée pourrait être adaptée en fonction des mesures sanitaires en vigueur, pensez à consulter notre site Internet pour être tenu.e.s au courant ! (www.msg-transtion.be)

Bienvenue à tou.te.s !

Télé-Accueil a besoin de bénévoles

Et si l'écoute était faite pour vous ? Devenez bénévole au 107 pour Télé-Accueil Namur-Brabant wallon.

Vous aimez aider les autres et avez envie de vous investir dans un projet qui correspond à vos valeurs ? L'accueil, l'ouverture, l'écoute vous parlent ? Vous souhaitez participer à un monde plus humain en vous proposant comme bénévole ?

Les bénévoles de Télé-Accueil apportent chaque jour, par la ligne d'écoute 107, un peu de chaleur et de soutien aux personnes seules ou vivant des moments difficiles.

Les volontaires s'engagent en moyenne quelques heures par semaine. Ils bénéficient **d'un encadrement régulier et de formations** afin que cette activité soit l'occasion d'un développement personnel pour chacun.

Envie d'en savoir plus ?
Contactez le secrétariat de Télé-Accueil Namur-Brabant wallon au 010/45.79.46.
Plus d'informations sur www.tele-accueil.be

Quelques témoignages…
« Pour moi, écouter à Télé-Accueil, c'est s'engager dans une chaîne de solidarité, c'est prendre une part active dans la société ».
« Écouter, ce n'est pas s'effacer. C'est exister et permettre à l'autre d'exister ».
« Le cadre et la formation font que cette expérience est très riche. Il y a tout un cheminement personnel ».

Facilangues

// Anglais-Espagnol

La méthode plaisir ! Apprenez les langues en vous amusant.
Les ateliers se déroulent de la manière suivante :
- Méthode active axée sur la conversation
- Petits groupes pour adultes et jeunes +17 ans
- Séance 1h15/semaine
- Abonnement trimestriel
- Séance découverte avant abonnement : 15 €

Horaires :

lundi 9h15 – 10h30
Anglais intermédiaires

lundi 10h45 – 12h00
Espagnol débutants

lundi 13h00 – 14h00
Espagnol intermédiaires

Lieu habituel :
Bibliothèque communale de Mont-Saint-Guibert, Parking arrière de la Maison communale, Grand' Rue 39
Durant la crise sanitaire : en ligne via Zoom ou à l'extérieur selon conditions météo

Dans le respect des normes du Conseil de sécurité.

Lundi 20 septembre 2021 : reprise des cours hebdomadaires à la Bibliothèque de Mont-St-Guibert sous réserve des conditions sanitaires.

Contacts et inscriptions :
0496/41 73 85
info@facilangues.be
www.facilangues.be

ATTENTION
Agenda sous réserve des mesures Covid en vigueur à la date de l'activité

Bientôt un café citoyen à Mont-Saint-Guibert ! Chez Denise

Connaissez-vous Denise ? L'ancienne épicerie de la Grand 'Place ? **Dès l'automne prochain, elle reprendra vie pour accueillir un café citoyen !**

Denise c'est aujourd'hui une toute jeune coopérative, fondée par 16 guibertins de tous horizons.

Notre but : proposer un espace d'activités culturelles, festives, éducatives pour redynamiser le centre du village. Des activités organisées par notre coopérative : soirées jeux, un bar, concerts, des vides-dressings, soirées cinémas, une table d'hôte ponctuelle, et aussi de nombreuses activités proposées par les locataires de la salle : des cours danses, de yoga, des ateliers d'écriture : le planning se remplit vite !

Envie de nous rejoindre ? Notre appel à coopérateurs est ouvert depuis le début de l'été !

N'hésitez pas à nous contacter, que vous vouliez tout simplement en savoir plus, rejoindre l'équipe, louer la salle pour vos activités, tenir le bar, discuter… le projet est ouvert à toutes les envies, idées et énergies !

Toutes les infos : www.ruchedenise.be ou sur facebook @ruchedenise

"Le Pôle Culturel"

// Patrimoine, culture & traditions

Événement initialement prévu le 4 juillet mais reporté en raison des intempéries.

Le dimanche 26 septembre à partir de 16h à la ferme de l'Ornoy (ex-Dewitte), 2 rue de Nivelles (un des endroits où l'on a anciennement brassé dans notre village), présentation de la seconde publication de l'association : **Mille ans de tradition brassicole à Mont-St-Guibert** avec

- un scoop concernant un fait erroné mais qui avait la vie dure,
- des bourgmestres brasseurs,
- le plus vieux café du village recensé il y a plus de 300 ans.

Voilà ce que vous trouverez dans cette brochure parmi plus d'une vingtaine de brasseries ayant existé dans notre commune depuis le Moyen-Âge.

Vous aurez aussi l'occasion de (re) découvrir les bières locales : "Sans Grade" et Ornoise ainsi que la nouvelle chocolaterie et le glacier installés dans la ferme.

L'entrée est libre mais il est prudent de s'inscrire :

- via le formulaire de contact du site : le-bon-vieux-temps.jimdo.com
- via le groupe facebook : Le Pôle Culturel
- par mail : le.pole.culturel@gmail.com

Bienvenue à tous !

Ils nous ont quittés

LOYEUX MARIETTE
04-03-35 | 25-05-21

MATHURIN BERNARD
17-09-55 | 31-05-21

KARAMALAKOVA MARIA
07-06-34 | 31-05-21

WOËTS MONIQUE
21-10-31 | 01-06-21

LEBRUN JEAN-JACQUES
14-09-59 | 13-06-21

LECLERCQ RAYMOND
16-02-52 | 20-06-21

DURY MARIE-ANGE
14-10-53 | 21-06-21

PRÉVOST MARIE-CLAIRE
11-05-49 | 16-07-21

DE PAUW MICHEL
16-06-51 | 16-07-21

Ils se sont dit "Oui"

Alexandre Fremy & Géraldine Debouche
29-05-21

Anthony Le Moigne & Elsa Manolis
29-05-21

Xavier Ribant & Françoise Evrard
03-07-21

Christophe Vanderbist & Amandine Laloux
03-07-21

Jérémy Mestdagh & Alicia Molini
09-07-21